

Dossier d'enquête publique unique relative aux trois (3) procédures suivantes:

- ✓ Au dossier d'Autorisation Environnementale au titre de la loi sur l'eau
- ✓ A la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUI de l'EPT Est Ensemble pour la mise en œuvre du projet de la ZAC Ecoquartier Gare de Pantin - Quatre Chemins
- ✓ Au dossier de réalisation du projet de la ZAC Ecoquartier Gare de Pantin - Quatre Chemins

GUIDE DE LECTURE DES DOSSIERS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les dossiers de cette enquête publique unique sont les documents de référence de chacune des trois (3) procédures indiquées ci-dessus et menées conjointement. Ce guide vise à vous faciliter la lecture des dossiers et à vous aider à trouver l'information que vous cherchez.

Où consulter le dossier d'enquête publique?

- ✓ En mairie de Pantin, d'Aubervilliers et de Paris 19^{ème}
- ✓ Au siège de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble
- ✓ En préfecture de Seine-Saint-Denis
- ✓ Sur le site internet dédié à l'enquête publique:
<https://www.registre-numerique.fr/ecoquartier-pantin>

Comment s'exprimer sur les dossiers soumis à enquête publique?

- ✓ Participer aux permanences du commissaire enquêteur qui répondra à vos questions sur le projet et notera vos contributions
- ✓ Exprimer vous sur les registres mis à disposition dans les mairies de Pantin, d'Aubervilliers et de Paris 19^{ème}, au siège de l'EPT Est Ensemble et en préfecture de Seine-Saint-Denis
- ✓ Déposer un avis sur le registre numérique:
<https://www.registre-numerique.fr/ecoquartier-pantin>
- ✓ Aux adresses courriel:
 - pref-enquetes-publiques@seine-saint-denis.gouv.fr (en précisant l'objet de l'enquête: aménagement de l'écoquartier – ZAC de Pantin)
 - ecoquartier-pantin@mail.registre-numerique.fr

Comment en savoir plus sur les dossiers soumis à enquête publique?

- ✓ **En lisant la pièce 1 (commune aux 3 dossiers):**
Note de présentation et objet de l'enquête publique qui reprend de façon synthétique les caractéristiques de la mise en compatibilité et du dossier de réalisation
- ✓ **Pour l'Autorisation Environnementale au titre de la loi sur l'eau en lisant les pièces:**
 - ✓ 2. Etude d'impact 2023 – Rapport Non Technique (RNT)
 - ✓ 3. Dossier Loi sur l'Eau (DLE) - RNT
- ✓ **Pour la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUI de l'EPT Est Ensemble**
 - ✓ 1. Rapport de présentation
- ✓ **Pour le dossier de réalisation**
 - ✓ 1. Dossier de réalisation

Ces 3 dossiers sont disponibles:

- ✓ En mairie de Pantin, d'Aubervilliers et de Paris 19^{ème}
- ✓ Au siège de l'EPT Est Ensemble
- ✓ En préfecture de Seine-Saint-Denis
- ✓ Sur le site internet dédié à l'enquête publique:
<https://www.registre-numerique.fr/ecoquartier-pantin>

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 12 MAI AU 12 JUIN 2025

Le dossier d'enquête publique relatif au dossier d'Autorisation Environnementale au titre de la Loi sur l'Eau, comporte plusieurs pièces juridiques et techniques, conformément à la législation en vigueur, et est organisé de la manière suivante :

Où trouver les principales informations?

Pièce 2. Etude d'impact 2023 – Rapport Non Technique (RNT)

Contenu synthétique de l'étude d'impact actualisée en 2023 du projet de la ZAC écoquartier Gare de Pantin – Quatre Chemins

Pièce 3. Dossier Loi sur l'Eau (DLE) – Rapport Non Technique (RNT)

Contenu synthétique du Dossier Loi sur l'Eau du projet de la ZAC écoquartier Gare de Pantin – Quatre Chemins

COMPRENDRE LE CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIF A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET DE LA ZAC ECOQUARTIER GARE DE PANTIN – QUATRE CHEMINS

✓ Note de présentation et objet de l'enquête publique

Cette pièce présente synthétiquement le projet, l'objet de l'enquête publique, et les textes législatifs qui régissent l'enquête publique.

✓ Pièce 1 – Etude d'impact 2013

Cette étude, obligatoire, a été établie en 2013 dans le cadre du dossier de création de ZAC sur la base du projet initial. Elle permet d'analyser les impacts environnementaux et sanitaires du projet.

✓ Pièce 2 – Etude d'impact 2023

Cette étude, obligatoire, permet d'analyser les impacts environnementaux et sanitaires du projet établis en 2023.

✓ Pièce 3 – Dossier Loi sur l'Eau

Cette étude, obligatoire, veille à ce que les ouvrages ou activités ayant un impact sur les milieux aquatiques soient conçus et gérés dans le respect des équilibres et des différents usages de l'eau. Dans le cadre du projet de la ZAC, cette étude est réalisée du fait de la surface importante du projet qui implique une saisine automatique.

✓ Pièce 4 – MRAE – Avis délibéré sur le projet

Cet avis est émis par l'autorité environnementale à propos de l'étude d'impact. La SPL Ensemble a répondu à cet avis dans le mémoire en réponse.

✓ Pièce 5 – Pièces administratives et annexes

Cette pièce regroupe les différents avis émis:

- Annexes au dossier d'étude d'impact 2023
- Annexes au dépôt initial du Dossier Loi sur l'Eau
- Annexes au dépôt complémentaire du Dossier Loi sur l'Eau

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 12 MAI AU 12 JUIN 2025

Le dossier d'enquête publique relatif à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUI de l'EPT Est Ensemble pour la mise en œuvre du projet de la ZAC écoquartier Gare de Pantin – Quatre Chemins, comporte plusieurs pièces juridiques et techniques, conformément à la législation en vigueur. Il est organisé de la manière suivante :

Où trouver les principales informations?

Pièce 1. Rapport de présentation

Contenu synthétique du dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUI de l'EPT Est Ensemble.

Pièce 2. Pièces PLUI modifiées

Contenu exhaustif du dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUI de l'EPT Est Ensemble présentant l'ensemble des pièces du PLUI modifiées.

COMPRENDRE LE CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIF A LA DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLUI DE L'EPT EST ENSEMBLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LA ZAC ECOQUARTIER GARE DE PANTIN – QUATRE CHEMINS

✓ Note de présentation et objet de l'enquête publique

Cette pièce présente synthétiquement le projet, l'objet de l'enquête publique, et les textes législatifs qui régissent l'enquête publique.

✓ Pièce 1 – Rapport de présentation

Cette pièce constitue le fond du dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUI. Elle présente les caractéristiques du projet, décline la prise en compte des documents supra-communaux, et justifie les changements apportés aux différentes pièces du PLUI de l'EPT Est Ensemble.

✓ Pièce 2 – Pièces PLUI modifiées

Ce sous-dossier comprend les différentes pièces du PLUI qui ont fait l'objet de modifications/ajustements dans le cadre de la procédure. Il ne comprend pas les pièces et parties du PLUI qui ne font pas l'objet d'ajustements, notamment les dispositions générales du règlement du PLUI, qui sont inchangées.

✓ Pièce 3 - Procès Verbal de la réunion d'examen conjoint

Ce procès-verbal a pour objet de retranscrire les remarques et les avis émis durant l'examen conjoint par les Personnes Publiques Associées (PPA). Il est, en outre, joint au dossier d'enquête publique avec les autres avis reçus par ailleurs.

Pièce 4 – Avis CIPENAF

Cet avis est émis par la Commission interdépartementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CIPENAF) concernant la possibilité de faire une extension d'un bâtiment conservé (STECAL) dans la future zone naturelle créée pour préserver le futur parc.

✓ Evaluation environnementale de la procédure

Il s'agit du document qui s'assure de la bonne prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre de la procédure de déclaration de projet. Cette analyse commune avec le dossier d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau est consultable dans la procédure précitée.

✓ Avis de l'autorité environnementale

Il s'agit de l'avis remis par l'autorité environnementale à propos de l'évaluation environnementale de la procédure, ainsi que du mémoire en réponse de la SPL Ensemble produit en réponse à cet avis.

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 12 MAI AU 12 JUIN 2025

Le dossier d'enquête publique relatif au dossier de réalisation de ZAC, comporte plusieurs pièces juridiques et techniques, conformément à la législation en vigueur. Il est organisé de la manière suivante :

Où trouver les principales informations?

Pièce 1. Dossier de réalisation de ZAC

Contenu détaillé et exhaustif du dossier de réalisation

COMPRENDRE LE CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIF AU DOSSIER DE REALISATION DU PROJET DE LA ZAC ECOQUARTIER GARE DE PANTIN – QUATRE CHEMINS

✓ Note de présentation et objet de l'enquête publique

Cette pièce présente synthétiquement le projet, l'objet de l'enquête publique, et les textes législatifs qui régissent l'enquête publique.

✓ Pièce 1 – Dossier de réalisation de ZAC

Cette pièce constitue le fond du dossier. Il est composé:

- De son sommaire
- De la présentation de la ZAC
- Du programme des constructions
- Du programme des équipements publics
- Des modalités prévisionnelles de financement

✓ Pièce 2 – Pièces administratives et annexes

Cette pièce regroupe les différents avis émis:

▪ Evaluation environnementale de la procédure

Il s'agit du document qui s'assure de la bonne prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre de la procédure de déclaration de projet. Cette analyse commune avec le dossier d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau est consultable dans la procédure précitée.

▪ Avis de l'autorité environnementale

Il s'agit de l'avis remis par l'autorité environnementale à propos de l'évaluation environnementale de la procédure, ainsi que du mémoire en réponse de la SPL Ensemble produit en réponse à cet avis.

▪ Avis DRAC – Absence de prescription d'archéologie préventive

Il s'agit de l'avis remis par le service régional d'archéologie en réponse à la sollicitation de la SPL Ensemble vis-à-vis de la sensibilité du site aux vestiges archéologiques.

▪ Etude de Sureté et de Sécurité Publique et compte-rendu relatif au 1^{er} passage en sous-commission

Il s'agit de l'analyse réalisée par le Service Opérationnel de Prévention Situationnelle (SOPS) ainsi que par la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité (DTSP93) sous l'angle de la sureté et de la sécurité publique.